



De nombreux départs à la retraite en Caux Seine Agglo : un enjeu pour le renouvellement des compétences

La Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo est confrontée à un vieillissement de sa population active, malgré une sortie plus précoce du marché du travail pour les seniors que dans des territoires comparables. Cette situation résulte, en partie, d'un faible niveau de renouvellement des actifs par de jeunes salariés. De plus, ce territoire industriel a perdu de nombreux emplois dans la plupart des activités économiques entre 2010 et 2015, conduisant davantage d'actifs résidents à travailler à l'extérieur. Près de trois actifs sur dix, âgés de 50 ans ou plus, cesseront leur activité au cours des prochaines années, avec un enjeu de recrutements et de formation pour les jeunes.

Anne-Sarah Horvais, Thibaut Louza et Martial Maillard (Insee)

Située entre la Métropole Rouen Normandie et la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole, la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo regroupe 50 communes en 2019. Avec 76 800 habitants en 2015, Caux Seine Agglo est la Communauté d'Agglomération la plus peuplée de Seine-Maritime.

Un retrait plus précoce des seniors du marché du travail

Caux Seine Agglo compte en 2015 une population active (*définition*) de 36 000 personnes, dont 30 900 occupent un emploi, que ce soit sur place ou à l'extérieur. Avec 26 300 emplois, ce territoire constitue le 11^e pôle d'emplois de la région en termes d'EPCL. Le taux d'activité (*définition*) de Caux Seine Agglo est proche de celui d'un ensemble de territoires de comparaison pris comme référentiel (*encadré*, 74,2 % contre 73,5 % en 2015). Le taux d'activité des hommes y est supérieur à celui du référentiel jusqu'à 55 ans, avant de diminuer rapidement au-delà de cet âge (*figure 1*).

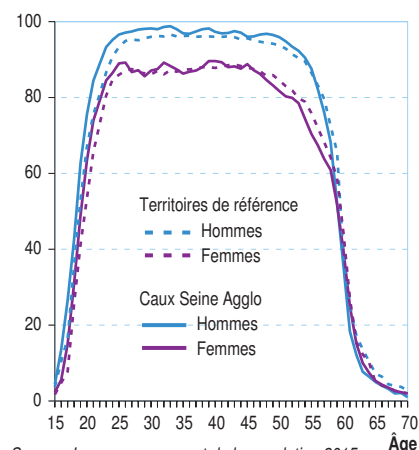
Cette baisse rapide du taux d'activité après 55 ans, que l'on observe dans beaucoup de territoires industriels, s'explique sans doute par la fréquence plus importante des carrières longues, renforcée le cas échéant par des conventions de départ anticipé. On repère notamment celles-ci dans l'industrie pétrochimique, activité phare du territoire.

Entre 25 et 45 ans, le taux d'activité des femmes est analogue à celui du référentiel. Il diminue ensuite de façon plus marquée au-delà de 45 ans. L'activité féminine connaît un rattrapage en Caux Seine Agglo. En 2009, elle était en effet un peu moins fréquente que dans le référentiel (*Pour en savoir plus*).

Les jeunes de moins de 25 ans, hommes ou femmes, entrent plus tôt sur le marché du travail, conséquence d'une scolarité plus courte. Ils occupent davantage des emplois d'ouvriers, plus présents au sein de ce territoire. Pour autant, l'insertion professionnelle des jeunes est plus difficile en 2015 qu'en 2010. Leur taux de chômage (*définition*) s'est accru de plus de six points en 5 ans pour atteindre 31,9 %.

1 Une entrée plus précoce des jeunes sur le marché du travail

Taux d'activité par sexe et âge en 2015



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

Un vieillissement de la population active

Entre 2010 et 2015, la population active a légèrement augmenté (+ 1,8 %). Cette croissance est portée par les seniors et les femmes. La population des seniors (55 à 64 ans) a augmenté du fait du vieillissement

Un référentiel de comparaison composé de 23 territoires

Le territoire Caux Seine Agglo est essentiellement urbain ou périurbain et possède plusieurs pôles urbains. Pour identifier de réelles singularités de ce territoire, celui-ci est comparé à un ensemble de territoires de France métropolitaine qui présentent les mêmes caractères structurants : plusieurs petits pôles urbains dont aucun ne domine vraiment, le reste du territoire étant essentiellement périurbain, et un même ordre de grandeur de la population. Ces critères aboutissent à un référentiel de 23 territoires (y compris Caux Seine Agglo), composé de 11 EPCI et 12 pays.

démographique. Elle est de plus en plus active du fait du recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Ainsi, 43,0 % des 55 à 64 ans sont actifs en 2015, huit points de plus qu'en 2010. Parallèlement, le nombre de jeunes actifs diminue, ce qui entraîne un vieillissement de la population active.

Les femmes de 25 à 54 ans sont, quant à elles, moins nombreuses qu'en 2010, mais davantage actives. Par conséquent, leur nombre parmi la population active s'accroît et la féminisation des actifs a progressé d'un point en cinq ans, plus rapidement que dans les territoires de référence. En 2015, 46,7 % des actifs sont des femmes.

Un territoire industriel structuré par des grands établissements

Le système productif local de Caux Seine Agglo apparaît fortement structuré par l'industrie qui fournit 26 % des emplois (figure 2), sept points de plus que dans le référentiel. L'emploi industriel y est concentré dans quelques grands établissements, les cinq principaux employant la moitié des effectifs du secteur. L'industrie chimique et le raffinage du pétrole sont des activités spécifiques à ce territoire, grâce à la présence de grands établissements comme EXXONMOBIL. Les activités liées à la réparation et l'installation de machines, ou encore la construction, sont également

très importantes, comme le secteur logistique qui est plus développé localement. Ce dernier représente 6 % de l'emploi salarié contre 4 % en Normandie, elle-même en tête des régions pour le poids de la logistique. Les trois quarts des emplois logistiques relèvent du transport et de l'entreposage.

En outre, le système productif local dépend assez fortement de centres de décisions situés à l'extérieur du territoire, voire à l'étranger. Ainsi, 60 % des salariés relèvent d'un établissement dont le siège est extérieur à Caux Seine Agglo en 2015 ; le chiffre monte même jusqu'à 77 % dans la seule industrie.

Baisse de l'emploi dans l'industrie, le transport-entreposage et l'hébergement-restauration

L'emploi total s'est replié entre 2010 et 2015, comme en Normandie et dans les territoires de référence, mais de façon plus marquée sur Caux Seine Agglo (-7 % ; figure 2). Cette évolution représente le 9^e plus fort recul parmi les 70 EPCI normands. La baisse de l'emploi est liée en premier lieu à l'industrie (-14 %), secteur plus présent et en repli plus rapide localement. Les pertes d'emploi concernent particulièrement l'industrie chimique et la plasturgie. La construction et les services marchands ont également subi des contractions d'effectifs, notamment dans le transport-entreposage et l'hébergement-restauration, en recul de plus de 15 % chacun. À l'inverse, les services non marchands constituent le seul moteur de l'emploi du territoire (+3 %). Cette croissance est portée par l'action sociale et l'administration publique, activités plus dynamiques que dans les territoires de référence. Ce dynamisme du secteur non marchand a contribué à la meilleure résistance de l'emploi féminin, ces activités étant plus féminisées.

Dans le secteur marchand hors agriculture, la baisse de l'emploi salarié entre 2010 et 2015

L'emploi touristique est moins présent

La présence des touristes sur le territoire de Caux Seine Agglo génère 360 emplois mesurés en équivalent temps plein en 2015, soit 1,5 % de l'emploi total, une proportion inférieure de moitié au niveau régional. Par rapport à 2009, l'emploi touristique recule de 7,4 %. Les pertes se concentrent dans les activités liées aux sports et aux loisirs, à l'artisanat et à l'hébergement.

Les activités d'hébergement rassemblent près du tiers de ces emplois. Viennent ensuite les activités commerciales de détail ou des grandes surfaces, et les activités liées au patrimoine et à la culture.

résulte en premier lieu du recul des effectifs au sein des établissements pérennes, qui n'est pas compensé par la hausse des effectifs dans les établissements en croissance (figure 3). Les effets de la démographie des établissements sur l'emploi s'équilibrent. D'une part, les emplois offerts par les établissements créés compensent quasiment les pertes de ceux qui ont cessé leur activité. D'autre part, les emplois apportés par les établissements transférés sur Caux Seine Agglo sont en léger excédent par rapport aux effectifs des unités qui ont quitté le territoire (solde des transferts).

La baisse du nombre d'actifs en emploi est limitée par le développement des navettes sortantes

Le marché local du travail de Caux Seine Agglo apparaît relativement ouvert. Parmi les emplois locaux, 33 % sont occupés par des non-résidents. À l'inverse, près de la moitié des résidents disposant d'un emploi l'exercent à l'extérieur du territoire (figure 4). Ce degré d'ouverture situe le territoire Caux Seine Agglo dans la moyenne des territoires de référence. Avec 13 500 sortants et 8 600 entrants, le solde des navetteurs est déficitaire. Entre 2010 et 2015, le développement des navettes sortantes (+1 170 actifs, en hausse de 9 %) a permis de limiter la baisse du nombre d'actifs en emploi parmi les résidents, dont le recul est quatre fois moins marqué que celui de l'emploi local. Les

2 Un repli de l'emploi dans la plupart des secteurs

Emploi par secteur en 2015 et évolution 2010-2015

	CA Caux Seine Agglo			Normandie		Territoires de référence	
	Nombre	%	Évolution 2010-2015 (en %)	%	Évolution 2010-2015 (en %)	%	Évolution 2010-2015 (en %)
Agriculture	670	2,6	-1,2	3,5	-3,1	2,5	-9,5
Industrie	6 770	25,8	-14,3	16,1	-9,6	18,9	-11,2
dont Industrie chimique, cokéfaction et raffinage	3 330	12,7	-11,7	1,2	-6,0	1,6	-7,5
Réparation et installation de machines	1 590	6,0	+1,4	1,0	-7,9	1,0	-0,6
Construction	2 250	8,6	-7,2	7,2	-10,0	7,0	-7,0
Commerce, transports et services divers	8 730	33,3	-8,6	40,8	-0,6	38,9	+1,2
dont Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 280	8,7	-6,4	12,2	-3,5	12,9	-1,6
Activités de services administratifs et de soutien	2 070	7,9	-13,7	5,8	+2,5	5,5	+3,6
Transports et entreposage	1 150	4,4	-16,1	5,2	-4,4	4,9	-0,4
Hébergement et restauration	560	2,1	-18,5	3,6	+1,2	3,1	+4,4
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	7 830	29,8	+3,0	32,4	+1,6	32,7	+3,9
dont Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 510	9,5	+8,7	8,7	+6,1	9,4	+7,5
Administration publique	2 100	8,0	+6,9	9,2	+2,0	7,7	+2,6
Enseignement	1 990	7,6	-3,8	7,6	-4,0	8,0	-0,2
Activités pour la santé humaine	1 230	4,7	-2,6	6,9	+2,1	7,6	+5,5
Ensemble	26 250	100	-6,8	100	-2,3	100	-1,5

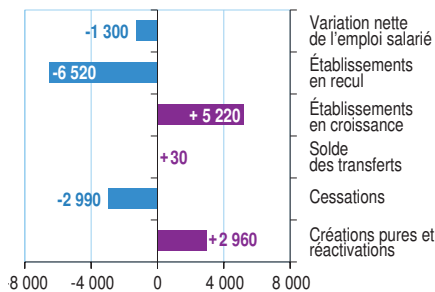
Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations complémentaires

femmes participent majoritairement à cette hausse de la mobilité, ce qui pourrait contribuer, avec la progression de leur taux d'activité, à expliquer la meilleure résistance de l'emploi féminin. Malgré cette évolution, les femmes restent moins mobiles que les hommes, 62 % d'entre elles travaillant sur place, 10 points de plus que les hommes. Elles le sont aussi moins que leurs homologues du référentiel.

Symétriquement, les entrées d'actifs sur le territoire se sont repliées de 210 actifs, une baisse de 2 % qui résulte de l'évolution défavorable de l'emploi sur Caux Seine Agglo. Seuls sept des 23 territoires de référence ont connu un recul des entrées d'actifs.

3 Une baisse de l'emploi salarié due au repli des effectifs dans les établissements pérennes

Variation de l'emploi salarié selon le type de mouvements



Champ : emploi salarié du secteur marchand non agricole. Sur ce champ, l'emploi salarié a diminué de 1 300 postes sur Caux Seine Agglo entre 2010 et 2015. La diminution de 1 900 postes, citée dans le commentaire et la figure 2, concerne l'emploi total dans l'ensemble des activités économiques.

Lecture : entre 2010 et 2015, 6 520 emplois ont été perdus dans les établissements pérennes de Caux Seine Agglo.
Sources : Insee ; REE, Clap 2010 à 2015

En 2015, les sortants de Caux Seine Agglo se dirigent principalement vers le territoire de l'ancienne CODAH (40 %). Ce flux augmente de 9 % entre 2010 et 2015 (figure 5). Les autres flux sortants sont principalement dirigés vers la Métropole Rouen Normandie et l'ancienne CC Caux Estuaire. Parmi les flux entrants, seul celui originaire de la CC de la Côte d'Albâtre progresse.

Parmi les entrants, la moitié des cadres en activité sur Caux Seine Agglo réside à l'extérieur, contre seulement un employé sur cinq. Quelle que soit la catégorie professionnelle, ce taux d'entrée est plus élevé dans l'industrie, secteur attirant davantage d'actifs d'autres territoires. La part de sortants parmi les actifs résidents est plus homogène entre les différentes catégories socio-professionnelles.

De nombreux départs pour fin d'activité dans les industries de process ...

En fonction des dynamiques passées des recrutements et des suppressions d'emplois, les pyramides des âges des différents secteurs d'activité et métiers présentent des spécificités.

4 Un développement des navettes sortantes face à la baisse de l'emploi local

Indicateurs relatifs aux navettes domicile-travail du territoire Caux Seine Agglo en 2015

	2015	Évolution 2010 – 2015
Stables (1)	17 690	-1 700
Sortants (2)	13 490	+ 1 170
Entrants (3)	8 560	-210
Emploi au lieu de travail (1) + (3)	26 250	-1 910
Emploi au lieu de résidence (1) + (2)	31 180	-530
Taux de stables (1) / ((1) + (2))	56,7	-4,4
Taux de sortie (2) / ((1) + (2))	43,3	+ 4,4
Taux d'entrée (3) / ((1) + (3))	32,6	+ 1,5

Lecture : en 2015, 43,3 % des actifs occupés résidant sur Caux Seine Agglo travaillent à l'extérieur.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations complémentaires

En 2015, 7 500 actifs qui occupent un emploi sur Caux Seine Agglo, dont 6 300 salariés (29 % du total des salariés du territoire Caux Seine Agglo), sont âgés de 50 ans ou plus et seront amenés à cesser leur activité professionnelle au cours des prochaines années. Ces actifs seniors se répartissent équitablement dans les services non marchands (31 %), les services marchands (30 %), l'industrie (29 %), et une faible part dans la construction (7 %). Cette proportion d'actifs en fin de carrière atteint le tiers des effectifs de l'industrie, plus encore dans la chimie et le raffinage du pétrole. Ils ne sont plus qu'un quart dans la construction et les services marchands, notamment dans l'hébergement-restauration. Ils se situent dans la moyenne dans le transport-entrepasage.

Les départs pour fin d'activité seraient nombreux pour les techniciens et ouvriers qualifiés des industries de process. Ces emplois sont très majoritairement stables et les demandeurs d'emploi susceptibles de les remplacer peu nombreux (figures 6 et 7). Les départs potentiels à la retraite seraient également importants dans d'autres métiers industriels tels les ouvriers qualifiés travaillant par formage

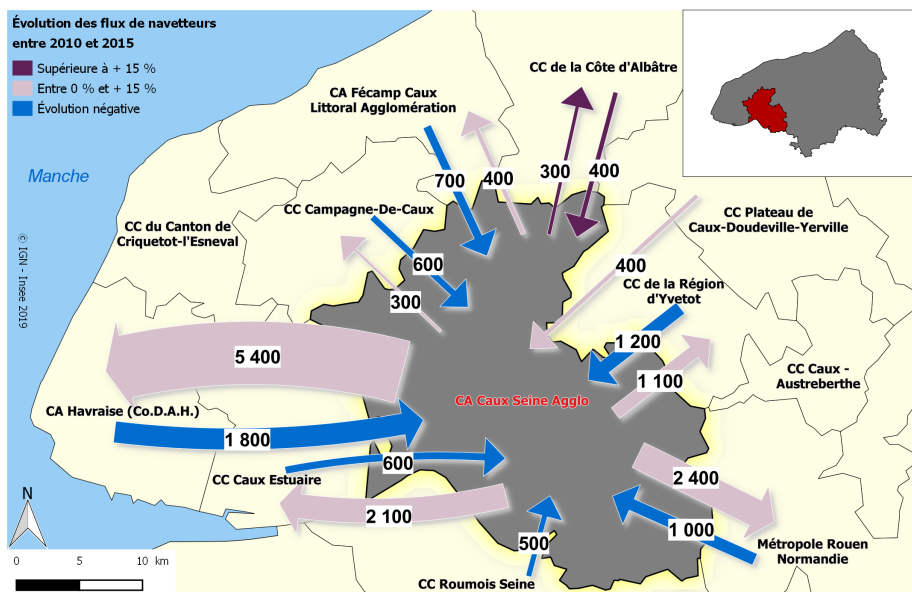
de métal ou de la maintenance industrielle. Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi dans ces professions est plus important et pourrait favoriser leur remplacement, sous réserve de l'adéquation qualitative entre les offres d'emploi des entreprises et les demandeurs d'emploi. Des départs importants toucheraient aussi les métiers des services à la personne tels les assistantes maternelles et les employés de maison, ou encore ceux de la fonction publique.

... dans un contexte d'élévation de la norme d'embauche

Quel que soit le métier, les jeunes sont plus diplômés que leurs aînés. Ainsi, la part de bacheliers est supérieure de 13 points parmi les personnes en emploi de moins de 30 ans par rapport aux générations précédentes. Cette situation s'observe également dans les territoires de référence. Ce niveau de diplôme plus élevé pour ces jeunes générations découle naturellement de l'allongement de la durée des études (figure 7). Cette élévation du niveau de qualification touche la quasi-totalité des métiers, à l'exception des employés de maison. ■

5 Une baisse des flux de navetteurs entrants et une hausse des sortants

Volume et variation des flux de navetteurs entre 2010 et 2015



Champ : Flux de plus de 200 personnes.

Lecture : en 2015, 5 400 actifs résidant sur Caux Seine Agglo vont travailler dans la CODAH. Ce flux augmente de 9 % entre 2010 et 2015.

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations complémentaires

6 De nombreux départs au sein de différents domaines professionnels dans les années à venir

Indicateurs par domaine professionnel en 2015

	Salariés de 50 ans ou plus ⁽¹⁾			Part d'emplois stables ⁽¹⁾ (en %)	Demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/2015 ⁽²⁾	
	Nombre	Part (en %)	Répartition (en %)		Nombre	Répartition (en %)
Ensemble des domaines professionnels	6 303	28,6	100,0	82,5	4 065	100,0
Services aux particuliers et aux collectivités	965	35,3	15,3	81,0	819	20,1
Industries de process	864	30,8	13,7	92,4	142	3,5
Bâtiment, travaux publics	778	26,3	12,3	79,4	482	11,9
Gestion, administration des entreprises	606	31,3	9,6	86,3	387	9,5
Transports, logistique et tourisme	518	27,5	8,2	82,3	436	10,7
Maintenance	416	35,0	6,6	88,0	198	4,9
Mécanique, travail des métaux	388	29,5	6,2	75,5	300	7,4
Commerce	364	25,4	5,8	86,3	478	11,8
Administration publique, professions juridiques, armée et police	298	25,1	4,7	79,0	20	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive	270	19,1	4,3	74,5	206	5,1
Enseignement, formation	254	26,5	4,0	95,6	24	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie	144	37,5	2,3	97,4	32	0,8
Hôtellerie, restauration, alimentation	97	17,9	1,5	75,3	203	5,0
Études et recherche	75	34,9	1,2	96,7	9	0,2
Agriculture, marine, pêche	59	18,6	0,9	22,3	198	4,9
Banque et assurances	53	25,2	0,8	90,5	19	0,5
Informatique et télécommunications	52	31,7	0,8	90,2	26	0,6
Électricité, électronique	37	31,4	0,6	76,3	12	0,3
Communication, information, art et spectacle	29	28,4	0,5	58,8	48	1,2
Matériaux souples, bois, industries graphiques	17	26,2	0,3	58,5	18	0,4
Artisanat	14	19,2	0,2	30,1	8	0,2
Politique, religion	5	83,3	0,1	83,3	0	0,0

Sources : ⁽¹⁾ Insee, DADS 2015 fichier salariés ⁽²⁾ Pôle emploi-Dares, STMT

7 Des jeunes actifs plus diplômés que leurs aînés

Indicateurs pour les huit métiers les plus concernés par les départs de fin d'activité en 2015

Famille professionnelle (87 postes)	Salariés de 50 ans ou plus ⁽¹⁾		Part d'emplois stables ⁽¹⁾	Actifs titulaires au moins du bac ⁽²⁾		Actifs titulaires d'un diplôme du supérieur ⁽²⁾		DEFM de catégorie A ⁽³⁾
	Nombre	Part		Part parmi les moins de 30 ans (en %)	Écart par rapport aux 30 ans ou plus (en points)	Part parmi les moins de 30 ans (en %)	Écart par rapport aux 30 ans ou plus (en points)	
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	455	45,4	95,8	88,0	+ 14,1	66,2	+ 27,9	26
Ouvriers qualifiés des travaux publics*	379	42,0	88,6	85,8	+ 46,2	13,3	+ 8,0	8
Ouvriers qualifiés des industries de process	312	23,7	89,9	83,3	+ 28,5	38,2	+ 24,3	56
Conducteurs de véhicules	278	31,2	88,1	34,6	+ 19,8	6,3	+ 2,2	137
Assistantes maternelles	261	37,4	99,3	30,4	+ 12,8	ns	ns	185
Enseignants	231	27,4	98,1	100,0	+ 5,0	100,0	+ 8,1	9
Agents d'entretien	226	32,0	64,0	48,6	+ 34,6	10,4	+ 6,8	299
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	219	32,9	71,2	48,0	+ 31,0	5,7	+ 1,0	104
Ensemble des métiers	6 303	28,6	82,5	59,3	+ 13,2	28,5	+ 1,4	4 065

* ce poste comprend notamment les employés municipaux chargés de l'entretien de la voirie.

Sources : ⁽¹⁾ Insee, DADS 2015 fichier salariés ⁽²⁾ Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire ⁽³⁾ Pôle emploi-Dares, STMT

Définitions

La **population active** regroupe la population active occupée (actifs ayant un emploi) et les chômeurs. Le **taux d'activité** rapporte la population active à la population de la même tranche d'âge. Le **taux de chômage** est ici mesuré au sens du recensement de la population, sur une base déclarative.

Au sens des navettes domicile-travail, les **travailleurs stables** résident et travaillent au sein d'un même territoire, les **entrants** y travaillent sans y résider, les **sortants** y résident mais travaillent à l'extérieur.

Les **demandeurs d'emploi (DEFM) de catégorie A** sont les demandeurs d'emploi sans activité réduite, inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Au sens de la condition d'emploi, l'**emploi stable** regroupe les contrats à durée indéterminée et les titulaires de la fonction publique.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteurs en chef :
Maryse Cadalanu
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Josellier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Brendler J., Brunet L., Follin J., Maillard M., Restoux D., « GPEC territoriale, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Caux Vallée de Seine », *Dossier d'Aval*, Insee Haute-Normandie, avril 2013.
- Follin J., « Les dynamiques de développement des EPCI normands : des disparités assez fortes, dans des contextes géographiques souvent déterminants », « La Normandie et ses territoires », *Insee Dossier Normandie*, n° 11, mai 2018.
- Moisan M., « Les emplois de plus en plus qualifiés en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 40, janvier 2018.

